



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune principale : BERRIC « Le Guern » Surface totale : 56 a 07 ca	Section ZN 34 avec habitation Classification PLU : A	Suivi par : AVERTY Philippe (02 97 46 57 70)
Commune principale : CRACH « Kersolard » Surface totale : 5 a 06 ca	Section YB 17 Chantier ostréicole et maison d'habitation Classification PLU : AC	Suivi par : GUEHO Thierry (02 97 46 57 69)
Commune principale : GOURIN « Kergall 2 » Surface totale : 25 a 00 ca	Section ZH 24 Classification PLU : A	Suivi par : AUBRY Nicolas (02 97 46 57 72)
Commune principale : GOURIN « Kergall 3 » Surface totale : 15 ha 41 a 85 ca environ	Section ZH 27p - Section ZK 1p, 5, 7 - Avec bâtiments agricoles Classification PLU : A	Suivi par : AUBRY Nicolas (02 97 46 57 72)
Commune principale : INGUINIEL « Poulgroix » Surface totale : 7 ha 14 a 84 ca	Section WP 20 et WT 21 à reprendre par le biais d'une COPP (Convention d'Occupation Provisoire et Précaire) Classification PLU : A	Suivi par : AUBRY Nicolas (02 97 46 57 72)
Commune principale : LA TRINITE-SUR-MER « La Pierre Jaune » Surface totale : 5 a 01 ca	Section AB 840 en pleine propriété et Section AB 735 en 1/2 indivis (49 ca) Logement de fonction accessoire à l'activité ostréicole Classification PLU : Nds, AC	Suivi par : AUBRY Nicolas (02 97 46 57 72)
Commune principale : LOCMARIAQUER « Le Falzen » Surface totale : 5 a 26 ca	Section BB 153 et 199 Bâtiment anciennement à usage ostréicole (77 m2) + logement de fonction (115 m2) - Classification PLU : AC	Suivi par : GUEHO Thierry (02 97 46 57 69)
Commune principale : MOREAC « Stangren » Surface totale : 10 ha 01 a 97 ca	Section XV 19, 21 et 23 Classification PLU : A	Suivi par : LE FUR Adrien (02 97 46 57 74)

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER Morbihan, Maison de l'Agriculture - Avenue Borgnis Desbordes - BP 398 -56009 Vannes - E-mail : cpascal@safer-bretagne où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats